Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Discours de vœux aux personnalités des outre-mer

Ministère des outre-mer - Paris

Lundi 29 janvier 2018

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre,

Mesdames et messieurs parlementaires, présidents d'exécutifs territoriaux et présidents d'assemblées territoriales,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les préfets et hauts-commissaires,

Monsieur le délégué interministériel pour l'égalité des chances des français d'outre-mer,

Monsieur le directeur général des outre-mer,

Monsieur le général, commandant du service militaire adapté,

Monsieur le président de la FEDOM,

Mesdames et messieurs les représentants des institutions économiques et sociales,

Mesdames et messieurs les présidents et membres des associations,

Mesdames et messieurs les journalistes,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C’est avec joie que je vous accueille à Oudinot (votre maison, vous le savez), pour ma première cérémonie des vœux aux personnalités.

Vous êtes nos partenaires, les interlocuteurs privilégiés de nos travaux, les sources et les relais de l’information auprès de vos administrés, de vos institutions, de vos lecteurs.

Construire ensemble les outre-mer des solutions dans cette nouvelle ère de la différenciation : voilà l’enjeu de cette année.

Mais, avant de vous livrer les grandes orientations de 2018, une année déterminante pour les outre-mer à plus d’un titre, permettez-moi un **bref retour sur les temps fort de l’année 2017.**

***

Un nouveau Président de la République, un nouveau Gouvernement, une nouvelle majorité à l’Assemblée Nationale… ce nouveau souffle dans nos institutions n’obère en rien la continuité de l’Etat. Nous avons bien entendu **poursuivi les engagements des équipes précédentes** avec la mise en œuvre de la loi égalité réelle outre mer, le plan eau Mayotte ou l’accord de Guyane.

Ces 8 mois ont été marqué par **une présence forte sur le terrain** : dès juillet en **Nouvelle-Calédonie** pour les préparatifs du référendum, puis **Mayotte** pour les questions de sécurité et d’immigration.

Bien entendu, **la gestion des ouragans** aux **Antilles** en septembre nous a rappelé avec une violence inouïe combien les outre-mer sont exposés aux risques climatiques : la mobilisation interministérielle sans précédent ainsi que votre implication, chacun dans votre rôle, ont été déterminantes **pour Saint-Martin, pour Saint-Barthélemy, pour la Guadeloupe**, et je tenais à nouveau à vous en remercier.

Je me suis rendue par deux fois en **Guyane**, notamment aux côtés du Président de la République pour la Conférence des RUP et le lancement officiel des Assises. Toujours en octobre, j’étais à **La Réunion** sur les questions de développement durable, d’innovation et

sur l'épineuse gestion de la crise requin. A **Saint-Pierre-et-Miquelon**, nous avançons en matière d'économie bleue.

Au mois de novembre, retour aux Antilles et notamment à Saint-Martin avec le Premier ministre pour le lancement de la rentrée scolaire. Et début décembre, toujours aux côtés du Premier ministre, de nouveau en **Nouvelle-Calédonie** après la tenue du comité des signataires.

En fin d'année, j'étais en **Martinique**, avant tout pour mon premier « chanté noël », mais beaucoup plus sérieusement pour la remise du rapport du CESE sur les violences faites aux femmes ainsi que les enjeux de valorisation du patrimoine.

Enfin, je reviens tout juste de **Polynésie française**, un déplacement placé sous le signe du désenclavement des territoires, des enjeux d'adaptation au changement climatique ou encore le fait nucléaire.

A l'issue du premier semestre 2018, hormis les **TAAF** (que je me ferai une joie de visiter un jour), j'aurai bouclé mon tour des outre-mer avec la visite officielle prévue à **Wallis-et-Futuna**.

Ces déplacements sur les trois océans me donnent la certitude que, derrière les difficultés structurelles des outre-mer (chômage, questions de santé et d'éducation…), il y a des femmes et des hommes porteurs de projets, d'innovations, pour résumer : **des incarnations des outre-mer des solutions**.

Des exemples à valoriser, à encourager, **à rendre visible. Je sais pouvoir compter sur nos partenaires des médias pour le faire** : car sans nier les réalités sur les retards structurels, il serait pertinent de mettre en avant les solutions et innovations ultramarines qui peuvent inspirer la métropole.

Et ce, en matière de développement durable, d'utilisation de la biodiversité à des fins médicinales, de logiciels de prévision météorologiques… Je pense également à l'ensemble des associations qui effectuent un travail formidable pour briser les stéréotypes, promouvoir les cultures ultramarines, créer du lien social.

Les outre-mer des solutions, ce n'est pas qu'un slogan lors des discours, ce sont des réponses apportées par les ultramarins à leurs propres besoins, **des perspectives concrètes qui doivent guider notre action pour le quinquennat**.

Ma méthode, partagée par tous les membres de mon cabinet, s'inscrit d'ailleurs dans ce cadre : **travail de terrain, écoute, dialogue avec toutes les forces vives ultramarines ; mais aussi transparence, efficacité et pragmatisme**.

Dans un contexte de maîtrise des dépenses de l'Etat, j'ai réussi à obtenir un **budget en hausse de 4% pour 2018**. Ce sont plus de 2 milliards d'euros que nous redistribuerons au bénéfice des territoires ultramarins avec des priorités marquées : infrastructures sanitaires, prévention des risques naturels, aménagement urbain, constructions scolaires, formations, dispositifs de soutien aux entreprises.

***

L'année 2018 sera déterminante pour les outre-mer.

C'est d'abord l'organisation du référendum sur **l'accession à la pleine souveraineté prévu en Nouvelle Calédonie** à la fin de l'année.

Une étape importante dans la préparation de cette échéance sera engagée dans les jours à venir, avec l'examen au Parlement du projet de loi déposé par le Gouvernement pour traduire dans le droit les décisions du dernier comité des signataires. **Le ministère des outre-mer est totalement mobilisé, en lien avec le ministère de l'intérieur, pour réussir ce référendum d'autodétermination en garantissant la participation du maximum d'électeurs et en assurant la sincérité du scrutin**.

Mais au delà de cette échéance, il faut qu'un **véritable dialogue politique** se mette en place entre partenaires locaux. Le Premier ministre en a posé les bases en décembre dernier. C'est la clé d'une approche sereine de l'échéance référendaire et j'y suis donc particulièrement attentive.

2018, c'est aussi l'aboutissement au printemps des Assises des outre-mer. Au-delà du Livre-bleu outre-mer, qui sera le référentiel des politiques publiques ultramarines du

quinquennat, la question qui intéresse tout le monde est bien de savoir ce qui ressortira de l'exercice.

Je l'ai toujours dit : **les Assises, c'est une dynamique de projets concrets, qui répondent à des besoins réels, et qui ouvrent l'ère de la différenciation**.

Le Président de la République a inauguré ce chapitre en proposant de **rouvrir les sujets constitutionnels**. La différenciation, c'est aller plus loin dans la prise en compte des spécificités des territoires pour permettre plus d'expérimentations, d'adaptation de notre droit sur le terrain de la République. Ce n'est pas un marqueur visant à surligner les écarts. C'est au contraire **faciliter l'insertion des outre-mer dans la Nation, avec des outils adaptés**.

Nous en avons eu récemment une première illustration avec l'adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale de la **proposition de loi du député Serge Letchimy portant sur l'indivision successorale dans les outre-mer**.

Le Président le disait lui-même à Cayenne : « *nous apporterons (aussi) des modifications législatives pour tirer toutes les conséquences de ces Assises* ». **Qu'il s'agisse de faciliter les procédures d'accentuation des compétences locales, permises par l'article 73 de la Constitution**, ou bien d'ouvrir les discussions avec les collectivités concernées par l'article 74… rien n'est fermé.

Cette ère de la différenciation, c'est aussi celle de la responsabilité partagée. **Responsabilité de l'État** qui doit assurer ses missions régaliennes. **Responsabilité aussi des élus, du monde économique et de la société civile qui doit se tourner vers ses potentiels avant d'attendre une réponse de l'État**.

Mesdames et messieurs, vous partagez avec moi cette responsabilité. Elle **s'incarne dans la co-construction des politiques publiques. Nous sommes tous les garants de la réussite des outre-mer.**

Le **Premier ministre** rappelait lors de la **Conférence nationale des Territoires** les grands principes de cette co-construction : **compétences** élargies avec un assouplissement de la

mise en œuvre de la Loi NOTRe, **pouvoir d'expérimentation** accru des régions, **simplification des normes** pour donner des marges de manœuvre aux acteurs locaux.

Le travail collectif que nous mènerons à l'issue des Assises, se caractérisera par la définition et la **mise en œuvre des plans et contrats de convergence.**

***

Les indicateurs de l'égalité réelle sont un objectif partagé par tous. Mais gardons à l'esprit que **chaque territoire a droit à un agenda singulier**.

C'est pourquoi cibler un dénominateur commun peut nous permettre de mieux converger : ainsi les **17 objectifs de développement durable (ODD) peuvent constituer le socle de ce projet de convergence adapté à chaque territoire**.

Créons **une « feuille de route ODD » pour les outre-mer, territoire par territoire** !

Tout le monde parle des 17 ODD mais personne ne les connaît vraiment. Je ne les énumérerai pas mais je rappellerai qu'ils ne se limitent pas aux questions environnementales : ils sont créateurs de richesse, d'emploi, ils visent à l'égalité femme-homme, ils portent sur l'industrie, l'éducation, la santé… **Le développement durable, c'est comprendre que tout est lié**.

Il s'agit de créer les conditions pour l'épanouissement des générations futures. Les outre-mer portent en eux les capacités et les potentiels pour s'inscrire dans le cercle vertueux de la croissance durable.

Ce matin, j'exposais en détail **les objectifs de la refonte des aides économiques aux entreprises** à la Fédération des entreprises des outre-mer (FEDOM), dont je salue les membres ici présents.

Je tâcherai d'être la plus claire et la plus concise ce soir pour éviter les redites.

Cette refonte, **c'est s'inscrire dans une démarche vertueuse pour rendre les dispositifs d'aides aux entreprises plus efficaces, plus ciblés et plus efficients**. C'est dégager des

marges de manœuvre sur l'existant afin de financer de nouveaux outils d'accompagnement.

C'est accompagner la mutation économique. J'entends par là la création de dispositifs en faveur de la croissance, de l'innovation, des TPE et de l'emploi.

Cette refonte sera le fruit d'un travail collectif : gouvernement, parlementaires et acteurs économiques agissent de concert. La co-construction est à l'œuvre, encore et toujours.

Autre grand axe de ma politique que je souhaite voir émerger cette année, cela ne vous étonnera pas : **l'économie bleue**. **La France est un géant des mers qui s'ignore : les outre-mer doivent en être enfin les pierres angulaires**.

Tourisme, transport maritime et pêche, les secteurs traditionnels sont rejoints par d'autres en plein essor : aquaculture, extraction minière, énergies marines... le champ des possibles est immense.

Lors du dernier **Comité interministériel de la mer (CIMER)**, plusieurs annonces spécifiquement déclinées outre-mer ont été actées : je pense au dispositif fiscal pour les ports outre-mer, à la dispense de visa ou l'expérimentation d'une zone de détaxe dans un grand port maritime outre-mer.

Pourquoi fermer les yeux sur ces atouts ? C'est un véritable changement de mentalité qui doit être à l'œuvre. **Se tourner vers la mer, c'est offrir des perspectives d'emploi, pour notre jeunesse particulièrement**. Il est donc primordial de développer une **offre de formation aux métiers de la mer** adaptée. Je ne donnerai qu'un seul exemple : sur les 11 lycées maritimes, aucun ne se trouve en outre-mer. Je mènerai une politique volontariste en la matière. Je porte aussi depuis longtemps une idée, qui vient d'être actée au dernier CIMER : expérimenter des « sections maritimes » sur le modèle des « sections européennes » dans les lycées généraux.

Et cela fait le lien avec le dernier axe de la politique que je souhaite mener sur l'année : **je veux parler de la jeunesse**.

Je veux donner toute sa place aux potentiels incarnés par la jeunesse ultramarine. C'est bien sûr soutenir les projets innovants des jeunes entrepreneurs mais c'est avant tout offrir des conditions décentes dans toutes les institutions éducatives outre-mer.

C'est également ouvrir les questions de mobilité : des réflexions sont actuellement en cours avec **L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) pour redéfinir les priorités par bassin maritime** : il s'agirait pour les jeunes étudiants qui le souhaitent d'effectuer leur cursus universitaire dans un établissement étranger inscrit dans leur bassin régional.

***

Mesdames et messieurs,

Vous l'aurez remarqué, je n'ai pas évoqué **le réflexe outre-mer**. Mais c'est parce qu'il est au fondement de mon engagement politique. Et je sais que, chacune et chacun d'entre vous, en est son relais.

La nomination des référents outre-mer des ministères, la prise en compte des spécificités ultramarines dans le projet de loi logement, le fait que plus de la moitié des ministres, secrétaires d'Etat et bien entendu le Premier ministre et le Président de la République se soient déjà rendus dans un territoire d'outre-mer… autant de preuves que ce réflexe commence à intégrer les textes et les esprits.

Néanmoins, le réflexe outre-mer, comme tous les réflexes, cela s'entretient. Il a vocation à aller au-delà de notre culture administrative : dans les organigrammes des grands groupes, dans toutes les sphères de la société. Et je sais pouvoir compter sur votre investissement pour faire entendre les voix outre-mer dans la conscience nationale.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une excellente année 2018, tant dans la sphère professionnelle que personnelle, qu'elle soit riche de défis que nous relèverons ensemble pour les outre-mer.

Je vous remercie.